

# **Compte-rendu de l'audition de l'A.P.M.E.P .**

## **par la mission Mathiot**

### **le mercredi 6 décembre 2017**

*Représentaient l'APMEP : Stéphanie Doret et Mickaël Gagin*

*Nous étions auditionnés en même temps que la S.M.F.*

*Membres de la mission présents :*

*Pierre Mathiot (responsable de la mission) - Mathieu Monthéard (DGESCO) - Johan Yebbou (IGEN) - Stéphane Kesler (IGAENR) - Christine Szymankiewicz (IGAENR)*

Commençons par signaler que tout ce qui est retranscrit ici n'est que le cliché instantané de la réflexion du groupe de travail au jour où nous avons été rencontrés et qu'il reste a priori un nombre non négligeable de questions qui n'ont pas encore été tranchées.

#### ***Sur le calendrier :***

Il nous est confirmé que la réforme serait mise en place pour la session du Bac 2021 et qu'elle impacterait donc rétroactivement et progressivement tous les niveaux à partir de la rentrée prochaine.

Pour la rentrée 2018, seule serait donc concernée la classe de Seconde et les délais ne sont pas suffisamment longs pour qu'une réforme des programmes soit envisagée. Les programmes seront revus pour la rentrée 2019.

Il est tout de même prévu le passage à la semestrialisation dès la rentrée prochaine afin de laisser davantage de temps aux élèves pour prendre leurs marques au lycée. C'est d'ailleurs le semestre qui semble être retenu comme rythme pour le futur lycée afin de se caler sur celui du supérieur.

Certains enseignements pourraient également n'être dispensés que sur un semestre au cours d'une année (ce ne serait pas le cas des maths).

#### ***Sur l'organisation envisagée pour le futur lycée général :***

L'idée serait d'en finir avec les filières. La Seconde resterait une classe de détermination puis les élèves se spécialiseraient à partir de la classe de Première. Ils devraient alors :

- suivre un enseignement de tronc commun.
- choisir deux disciplines majeures dans un menu de 9 combinaisons possibles (les maths seraient représentées dans 4 d'entre elles : Maths/Physique, Maths/Informatique, Maths/ SVT, Maths/SES) ;
- choisir deux disciplines mineures ;

Les horaires seraient répartis ainsi pour le moment :

- 15 heures de tronc commun en Première et 10 heures d'unité de spécialisation
- 10 heures de tronc commun en Terminale et 15 heures d'unité de spécialisation

Nous soulignons les problèmes qu'une telle organisation modulaire pourrait engendrer avec, par exemple, la perte de l'homogénéité des enseignements suivis par les élèves d'un même groupe classe qui en découlerait. De même, ce type d'organisation pénaliserait très certainement encore les petits établissements disposant de peu d'élèves et donc peu de marge de manœuvre dans leur moyen. Cela risque de se traduire pour eux par un affaiblissement du nombre de propositions de menus. Il nous est répondu qu'il est prévu de demander à ce que chaque établissement ait les moyens de proposer un maximum de menu de majeures, en fonction des enseignements dont il dispose déjà.

Les maths seraient dans le tronc commun jusqu'en Première puis en sortirait. Nous rappelons la nécessité de former tous les élèves jusqu'en Terminale (notamment pour la formation des futurs élèves qui se destineraient au professorat des écoles) afin qu'ils ne se coupent pas trop tôt de notre discipline. Il nous est répondu que les élèves ont tout de même la possibilité de suivre les maths en enseignement mineur jusqu'en Terminale et que l'enseignement supérieur et les conditions d'accès à l'inscription à ce concours pourraient faire en sorte que les futurs candidats n'aient pas non plus coupé leur formation en maths durant leurs trois années dans le supérieur.

Il n'est pas encore acté que l'enseignement des maths soit le même pour tout le monde dans le tronc commun (cela reste à préciser et à travailler).

Il semble qu'il n'y aurait qu'un seul enseignement de maths en « mineure », ce qui signifierait donc le regroupement de tous les élèves suivants des parcours de majeures très différentes dans un même cours. Nous signalons que cela est un véritable problème pour nous d'avoir des élèves provenant de parcours de majeures différentes (comme c'est le cas actuellement avec les élèves de L suivant l'enseignement de ES) car les contenus mais également l'approche des notions ne devraient pas y être identiques.

Dans l'absolu, il serait possible de prendre majeure maths – mineure maths, ce qui nous semble devoir poser quelques contraintes de conception pour ces deux enseignements !

Pour ce qui concerne l'informatique, l'introduction de son enseignement semble clairement actée en tant que majeure ou mineure dès la Première. La mission présente ce point comme l'une des priorités pour la formation de nos futurs élèves. L'idée serait de continuer, tout comme l'ISN ou l'ICN, de proposer la possibilité d'enseigner cette matière à un professeur provenant d'une autre discipline et ayant été formé. Nous faisons remarquer qu'il ne sera pas évident de trouver un vivier conséquent d'enseignants et qu'une formation efficace sera absolument nécessaire sur la prochaine année.

Enfin l'accompagnement personnalisé serait certainement maintenu pour à peu près le même horaire mais il serait davantage axé sur la méthodologie et l'orientation (avec un travail sur les choix de parcours au lycée).

### ***Sur le Bac :***

- Pour ce qui est de l'évaluation des matières qui ne seraient pas en épreuve finale, nous signalons notre préférence pour le contrôle continu avec un cadrage national sur les modalités de sa mise en œuvre à des épreuves de types CCF. Bien qu'il y ait certains écueils à ce type d'évaluation, cela éviterait cependant la désorganisation de nos cours comme c'est le cas actuellement par ces épreuves.  
La mission envisage pour le moment davantage vers une évaluation ponctuelle anonyme et nationale pour les mineures, sortes de partiels, pondérées par un peu de contrôle continu.
- Il nous est confirmé que deux épreuves finales sont prévues en juin : l'une de philosophie et l'autre qui serait une épreuve type « grand oral » d'une demi-heure. Cet oral individuel serait basé sur les deux disciplines majeures (peut-être quelques ouvertures possibles sur d'autres matières connexes) et les élèves le prépareraient lors des TPE qui seraient prolongés en Terminale. Cette préparation serait encadrée par deux enseignants des matières concernées. Si les élèves auraient la possibilité de travailler sur un sujet en groupe, c'est individuellement qu'ils le présenteraient devant le jury. Jury qui serait composé de deux enseignants et d'une autre personne qui ne serait pas nécessairement de l'Éducation Nationale. Nous signalons que cet exercice est complexe pour certains élèves et qu'une telle épreuve nous semble difficile à mettre en œuvre. De plus, le choix d'un tel jury comporte le risque de déséquilibrer l'évaluation en fonction de la troisième personne choisie. Il nous est répondu que le but d'un tel oral ne serait pas de juger la virtuosité d'un élève mais de ces capacités à répondre à ce type d'exercice et d'explicitier le travail accompli. Nous avons également demandé comment cette épreuve serait cadrée : quelle préparation pour les élèves, y aura-t-il des contenus disciplinaires adossés aux deux matières, si oui lesquels, est-il prévu de fournir des thèmes nationaux chaque année, des échantillons de sujets ? Questions auxquelles nous n'avons pas obtenu de réponses précises.
- Pour les majeures, elles seraient évaluées fin mars, début avril afin d'être prises en compte dans le dossier Parcoursup des élèves de Terminale lors d'épreuves nationales et anonymes. Nous signalons qu'une réflexion est à mener sur la fin d'année : les élèves qui auront déjà passé leur épreuve de Bac en majeure risquent fortement de délaissé ces enseignements pour se préparer à leurs épreuves de juin. De même, nous signalons la surcharge de travail que cela va faire peser sur les correcteurs qui devront assurer leurs cours tout en corrigeant rapidement cette épreuve afin qu'elle soit prise à temps pour Parcoursup.
- Le poids des épreuves terminales du Bac serait de 60% contre 40% pour les mineures et tronc communs (hors philosophie).

***Points non abordés durant les échanges mais pour lesquels nous avons eu des précisions par mail :***

- Les filières technologiques ne seraient pas fusionnées avec les filières générales. Elles resteraient par filières avec une modularisation possible.
- Une solution est recherchée pour que les élèves souhaitant changer de majeure à la fin de la classe de Première puissent le faire.
- Il y aurait certainement deux programmes distincts en majeure maths : l'un pour les élèves suivant une autre majeure scientifique et un autre pour ceux suivant la majeure SES.